



Informations complémentaires

9.1 Relations actionnaires et documents accessibles au public	362	9.5 Informations provenant de tiers	364
9.1.1 Rencontres	362	9.6 Informations incluses par référence	364
9.1.2 Des supports d'informations adaptés accessibles à tous	362	Document d'enregistrement universel 2019	364
9.1.3 Contacts	363	Document de Référence 2018	364
9.2 Responsables du document et du contrôle des comptes	363	9.7 Communiqués affichés en information réglementée (ex DIA)	365
9.2.1 Personnes responsables	363	9.8 Tables de concordance du Document d'Enregistrement Universel	366
9.2.2 Commissaires aux comptes	363	9.9 Table de concordance du Rapport financier annuel	370
9.3 Honoraires des commissaires aux comptes	364	9.10 Tables de concordance du Rapport de gestion	371
9.4 Informations sur les participations	364	9.11 Table de concordance à destination du greffe	375
		9.12 Table de concordance GRI et SASB	375

9.1 Relations actionnaires et documents accessibles au public

Au-delà des réunions organisées à l'occasion de la publication des résultats annuels et de l'Assemblée générale des actionnaires, Edenred s'engage à informer régulièrement ses actionnaires institutionnels et individuels, avec la plus grande réactivité. La personnalisation des échanges, afin de répondre aux besoins spécifiques des différents types d'actionnaires et des analystes financiers, se fait dans le plus grand respect des règles d'équité d'accès à l'information.

En amont de chaque Assemblée générale, Edenred favorise le dialogue avec ses actionnaires institutionnels afin d'identifier leurs préoccupations en termes de gouvernance et les évolutions de leur politique de vote au regard des projets de résolutions envisagés par le Groupe.

Les communiqués de la Société et les informations financières historiques sur la Société sont accessibles sur le site internet d'Edenred, à l'adresse suivante (www.edenred.com rubrique Investisseurs/Actionnaires), et sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org). Une copie peut être obtenue au siège de la Société, 14-16, boulevard Garibaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux, France. Les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'Assemblées générales, les comptes sociaux et consolidés, les rapports des Commissaires aux comptes et tous les autres documents sociaux peuvent être consultés, sur support papier, au siège social de la Société, et également sur le site internet edenred.com rubrique Investisseurs/Actionnaires sections « Gouvernance » et « Assemblée générale ».

9.1.1 Rencontres

En 2020, Edenred a rencontré 1 425 représentants de 413 institutions financières, a réalisé 17 roadshows et a participé à 15 conférences. A compter de mi-mars 2020, toutes ces rencontres se sont déroulées de façon virtuelle du fait du contexte sanitaire. Le mode virtuel a facilité l'accès à ces rencontres de la part des investisseurs, conduisant à une augmentation du nombre auxquels nous nous sommes adressés en comparaison aux années précédentes.

Par ailleurs, le Groupe avait prévu quatre réunions actionnaires individuels en 2020. Ensuite la crise sanitaire a conduit Edenred à proposer un webinar. Toutes les dates de rencontre sont affichées directement sur la page « Vos rendez-vous » à partir d'edenred.com rubrique Investisseurs/Actionnaires.

Depuis 2015, l'E-Club Actionnaires est proposé aux actionnaires individuels. Il est accessible sur edenred.com rubrique Investisseurs/Actionnaires.

9.1.2 Des supports d'informations adaptés accessibles à tous

L'architecture du site edenred.com est adaptée aux smartphones et tablettes. Toutes les actualités et autres documents d'information financière publiés par le Groupe sont accessibles sur le site de Communication financière, edenred.com rubrique « Investisseurs/Actionnaire » et réparties en neuf thématiques :

The screenshot displays the Edenred website interface. At the top, there is a search bar labeled 'RECHERCHER' and language options 'FR' and 'EN'. Below this are navigation links: 'DÉCOUVRIR EDENRED', 'INVESTISSEURS / ACTIONNAIRES' (highlighted), 'CANDIDATS', and 'MÉDIAS'. The main content area features a grid of nine categories, each with a list of sub-topics:

- 7 RAISONS D'INVESTIR DANS LE GROUPE EDENRED**
 - CHIFFRES ET INDICATEURS CLÉS
- INFORMATION RÉGLEMENTÉE**
 - INFORMATION PÉRIODIQUE
 - INFORMATION PERMANENTE DOCUMENT
 - D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019
 - COMMUNIQUÉS DE PRESSE
- RECEVOIR NOS PUBLICATIONS**
- ACTION ET DIVIDENDE**
- INVESTISSEURS ET ANALYSTES**
 - PRÉSENTATION ANALYSTES ET INVESTISSEURS
 - DETE ET PLACEMENTS
 - COUVERTURES DES ANALYSTES
- STRATÉGIE, GOUVERNANCE ET ISR**
 - STRATÉGIE
 - GOUVERNANCE
 - ISR
- ACTIONNAIRES INDIVIDUELS**
 - DEVENIR ACTIONNAIRE ET ACCÈS AU NOMINATIF
 - VOS RENDEZ-VOUS
 - E-CLUB DES ACTIONNAIRES
- RÉSULTATS FINANCIERS**
- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
 - ARCHIVE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

A banner at the bottom of the grid reads '2 mars 2021 : Résultats Annuels 2020' with a button for 'TOUTES LES INFORMATIONS'.

Les documents légaux sont consultables au siège social d'Edenred SA, 14-16, boulevard Garibaldi – 92130 Issy-les-Moulineaux, France et également sur le site internet edenred.com rubrique Investisseurs/Actionnaires.

Edenred diffuse par voie électronique l'information réglementée par le biais d'un diffuseur professionnel qui satisfait aux critères fixés par le Règlement général de l'Autorité des marchés financiers et met en ligne sur son site internet l'information réglementée dès sa diffusion.

9.1.3 Contacts

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

FINANCIÈRE ET DES RELATIONS INVESTISSEURS

Cédric APPERT

Directeur de la Communication financière et des relations investisseurs

E-mail : investor.relations@edenred.com

Tél. : +33 (0)1 86 67 20 04

INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS/ ANALYSTES

Loïc DA SILVA

Responsable Relations investisseurs

E-mail : investor.relations@edenred.com

Tél. : +33 (0)1 86 67 20 04

ACTIONNAIRES INDIVIDUELS

Élisabeth PASCAL

Responsable Diffusion réglementaire

et Relations actionnaires individuels

E-mail : relations.actionnaires@edenred.com

Tél. : N° vert 0 805 652 662
(Appels et services gratuits)

9.2 Responsables du document et du contrôle des comptes

RFA

9.2.1 Personnes responsables

9.2.1.1 Responsable du Document

M. Bertrand Dumazy, Président-directeur général d'Edenred.

9.2.1.2 Attestation du responsable du Document

J'atteste, que les informations contenues dans le présent Document d'Enregistrement Universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une

image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de gestion (Table de concordance au chapitre 9) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et qu'il décrit les principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bertrand Dumazy

Président-directeur général d'Edenred

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 29 mars 2021

9.2.2 Commissaires aux comptes

Titulaires

Deloitte & Associés

M. Patrick E. Suissa

6, place de la Pyramide 92 908 Paris-La Défense Cedex

Nommé pour six exercices par l'Assemblée générale des actionnaires du 3 mai 2018.

Suppléants

Cabinet Auditex

La Défense 1 1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie

Nommé dans les mêmes conditions et pour la même durée que le Cabinet Ernst & Young Audit.

Ernst & Young Audit

M. Pierre Jouanne

La Défense 1 1-2, place des Saisons 92400 Courbevoie

Nommé pour six exercices par l'Assemblée générale des actionnaires du 4 mai 2016.

9.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Le tableau présentant les honoraires pris en charge par le Groupe pour les exercices 2019 et 2020 est accessible au chapitre 7, Note 11.4 page 285.

9.4 Informations sur les participations

Les informations concernant les entreprises dans lesquelles la Société détient une fraction de capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats figurent Note 12 « Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020 » de l'annexe aux comptes se trouvant page 287.

9.5 Informations provenant de tiers

Néant.

9.6 Informations incluses par référence

En application du règlement délégué (UE) 2019/980 du 14 mars 2019 complétant le règlement (UE) numéro 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil, les informations suivantes sont incluses par référence dans le Document d'Enregistrement Universel :

Document d'enregistrement universel 2019 ⁽¹⁾

Le Document d'enregistrement universel de l'exercice 2019 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (Enregistrement AMF D. 20-0175) le 25 mars 2020 :

- les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés correspondant figurent aux pages 184 à 266 du Document de Référence 2019 de la société Edenred ;
- les commentaires sur l'exercice figurent aux pages 61 à 75 du Document de Référence 2019 de la société Edenred ;
- les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par une autre partie du présent document.

Document de Référence 2018 ⁽²⁾

Le Document de Référence de l'exercice 2018 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (Enregistrement AMF D. 19-0217) le 28 mars 2019 :

- les comptes consolidés et le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés correspondant figurent aux pages 167 à 250 du Document de Référence 2018 de la société Edenred ;
- les commentaires sur l'exercice figurent aux pages 66 à 77 du Document de Référence 2018 de la société Edenred ;
- les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par une autre partie du présent document.

(1) Accès Document d'enregistrement universel 2019 :
<https://www.edenred.com/sites/default/files/pdf/documentations/archive-assemblee-generale/edenreddeu2019vdef.pdf>

(2) Accès Document de Référence 2018 :
<https://www.edenred.com/sites/default/files/pdf/documentations/information-reglementee-et-communiques/ddr2018edenredvf.pdf>

9.7 Communiqués affichés en information réglementée (ex DIA)

La liste des informations publiées ou rendues publiques par Edenred au cours de l'année et jusqu'au 28 février 2021 est la suivante :

- communiqué de presse relatif à la position renforcée de *leader* mondial du marché des cartes salaires aux Émirats arabes unis, le 8 janvier 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 janvier 2020 ;
- communiqué relatif à la renégociation de sa ligne de crédit syndiqué avec prise en compte d'indicateurs de performance environnementale et sociale dans le calcul du coût de financement, le 13 février 2020 ;
- communiqué de presse relatif aux résultats annuels 2019 le 26 février 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 29 février 2020 ;
- Mise à disposition du Document d'Enregistrement Universel 2019 – Suspension des objectifs 2020, le 25 mars 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 mars 2020 ;
- communiqué relatif à la nomination du DG Marketing et Stratégie au Comité exécutif, le 31 mars 2020 ;
- communiqué de presse relatif à l'engagement d'Edenred aux côtés des acteurs du monde du travail face à l'épidémie de Covid-19, le 7 avril 2020 ;
- communiqué de presse relatif au dividende proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 7 mai 2020, diffusé le 7 avril 2020 ;
- communiqué de presse relatif à la mise à disposition des documents préparatoires à l'AG 2020, le 15 avril 2020 ;
- communiqué de presse relatif au chiffre d'affaires du premier trimestre 2020, le 23 avril 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 30 avril 2020 ;
- communiqué de presse relatif à l'adoption de toutes les résolutions à l'AG du 7 mai 2020, diffusé le 7 mai 2020 ;
- communiqué de presse relatif au paiement du dividende, le 7 mai 2020 ;
- communiqué de presse relatif à l'acquisition des activités d'Avantages aux salariés de Cooper Card au Brésil, le 13 mai 2020 ;
- communiqué de presse relatif à l'annonce de détention totale du capital d'UTA, deuxième acteur du marché des cartes carburant multi-enseignes en Europe, également spécialisé dans les offres de services telles que les solutions de péage, de maintenance et de récupération de TVA, le 19 mai 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 mai 2020 ;
- communiqué de presse relatif au résultat de l'option de paiement du dividende 2019 en actions le 4 juin 2020 ;
- communiqué de presse relatif à l'émission réussie d'un emprunt obligataire de 600 millions d'euros, le 10 juin 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 30 juin 2020 ;
- communiqué relatif au bilan semestriel du contrat de liquidité au 30 juin 2020 ;
- communiqué de presse relatif aux résultats semestriels 2020 le 27 juillet 2020 ;
- communiqué relatif à la mise à disposition du Rapport financier semestriel 2020, le 27 juillet 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 juillet 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 août 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 30 septembre 2020 ;
- communiqué de presse relatif au chiffre d'affaires du troisième trimestre 2020, le 22 octobre 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 octobre 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 30 novembre 2020 ;
- communiqué relatif à la nomination de la Directrice de la Communication au Comité exécutif, le 10 décembre 2020 ;
- communiqué relatif aux nominations du DG Finance et du DG Marketing et Stratégie au Comité exécutif, le 16 décembre 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 décembre 2020 ;
- communiqué relatif au bilan semestriel du contrat de liquidité au 31 décembre 2020 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 31 janvier 2021 ;
- déclaration du nombre d'actions et de droits de vote au 28 février 2021.

Accès à l'information réglementée d'Edenred : <https://www.edenred.com/fr/investisseurs-actionnaires/information-reglementee>

9.8 Tables de concordance du Document d'Enregistrement Universel

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par l'annexe 1 (sur renvoi de l'annexe 2) du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 complétant le règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant le règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, et renvoie aux numéros du ou des sections et de la ou des pages du présent Document d'Enregistrement Universel où sont mentionnées les informations relatives à chacune de ces rubriques.

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
1	Personnes responsables		
1.1	Personnes responsables des informations contenues dans le document	9.2.1 Personnes responsables	363
1.2	Déclaration des personnes responsables du document	9.2.1 Personnes responsables	363
1.3	Déclaration ou rapport attribué à une personne intervenant en qualité d'expert	7.1 - 7.3 - 5.6 - 8.3- 8.4 Rapports des commissaires aux comptes	214, 296, 144, 357, 359
1.4	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	9.5 Information provenant de tiers	364
1.5	Déclaration de l'émetteur	9.2.1 Personnes responsables	363
2	Contrôleurs légaux des comptes		
2.1	Nom et adresse des contrôleurs légaux des comptes de l'émetteur	9.2.2 Commissaires aux comptes	363
2.2	Contrôleurs légaux ayant démissionné ou ayant été écartés durant la période couverte	Néant	
3	Facteurs de risques	4 Facteurs et gestion des risques	67
4	Informations concernant la Société		
4.1	Raison sociale et nom commercial	3.1 La Société	352
4.2	Lieu, numéro d'enregistrement et identifiant d'entité juridique (LEI)	3.1 La Société	352
4.3	Date de constitution et durée de vie	3.1 La Société	352
4.4	Siège social, forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse et numéro de téléphone et site Internet	3.1 La Société	352
5	Aperçu des activités		
5.1	Principales activités	Introduction : Des activités au service des acteurs du monde du travail dans 46 pays	8
		1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs	22
5.1.1	Nature des opérations effectuées par l'émetteur et ses principales activités	1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs	22
5.1.2	Nouveau produit ou service important lancé sur le marché	1.2. Stratégie et objectifs 2021	26
5.2	Principaux marchés	1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs	22
5.3	Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur	7.2 Note 3 « Faits marquants » et Note 2 « Acquisitions, développements et cessions »	231, 229
5.4	Stratégie et objectifs	Introduction : Un plan stratégique articulé autour de trois leviers soutenu par des engagements forts	14
		1.2 Stratégie et objectifs 2021	26
5.5	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1.7 Propriété intellectuelle	34
5.6	Éléments sur lesquels est fondée toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs	22
5.7	Investissements		
5.7.1	Principaux investissements réalisés par l'émetteur durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques	7.2.4 Tableau de financement consolidé	223

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
5.7.2	Principaux investissements de l'émetteur qui sont en cours		
5.7.3	Informations concernant les coentreprises et les entreprises dans lesquelles l'émetteur détient une part de capital susceptible d'avoir une incidence significative sur l'évaluation de son actif et de son passif, de sa situation financière ou de ses résultats	7.2 Note 5.4 « Participations dans les sociétés mises en équivalence »	247
5.7.4	Décrire toute question environnementale pouvant influencer l'utilisation, faite par l'émetteur, de ses immobilisations corporelles	Néant	
6	Organigramme		
6.1	Description du Groupe et place occupée par l'émetteur	1 Présentation du Groupe 2. 2.1 Rappel des activités de la Société 7.2 Note 12 « Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2019 »	22 45 287
6.2	Liste des filiales importantes de l'émetteur	9.4 Informations sur les participations 7.2 Note 12 « Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2020 »	364 287
7	Examen de la situation financière et du résultat		
7.1	Situation financière de l'émetteur, évolution de cette situation financière et résultat des opérations effectuées durant chaque exercice et période intermédiaire pour lesquels des informations financières historiques sont exigées	2.1 Résultat consolidés	36
7.1.1	Exposé de l'évolution et du résultat des activités de l'émetteur	1 Présentation du Groupe 2 Commentaires sur l'exercice	22 35
7.1.2	Évolution future probable des activités de l'émetteur et activités en matière de recherche et développement	Néant	
7.2	Résultat d'exploitation	2.1.2 Analyse des résultats consolidés	37
7.2.1	Facteurs importants, y compris les événements inhabituels ou peu fréquents ou de nouveaux développements, influant sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur le revenu d'exploitation de l'émetteur	2.1.2 Analyse des résultats consolidés	37
7.2.2	Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets et raisons de ces changements	2.1.2 Analyse des résultats consolidés 7.2 Note 4.2 « Revenu total »	37 236
8	Trésorerie et capitaux		
8.1	Informations sur les capitaux de l'émetteur (à court terme et à long terme)	2.1.4 Liquidité et sources de financement	40
8.2	Source et montant des flux de trésorerie de l'émetteur	2.1.4 Liquidité et sources de financement	40
8.3	Informations sur les besoins de financement et la structure de financement de l'émetteur	2.1.4 Liquidité et sources de financement	40
8.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	2.1.4 Liquidité et sources de financement	40
8.5	Informations concernant les sources de financement attendues	2.1.4 Liquidité et sources de financement	40
9	Environnement réglementaire		
	Description de l'environnement réglementaire dans lequel l'émetteur opère et qui peut influencer de manière significative sur ses activités et mention de toute mesure ou tout facteur de nature administrative, économique, budgétaire, monétaire ou politique ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les activités de l'émetteur	1.5 Réglementation	31
10	Information sur les tendances		
10.1	Principales tendances récentes ayant affecté la production, les ventes et les stocks ainsi que les coûts et les prix de vente entre la fin du dernier exercice et la date du document d'enregistrement Tout changement significatif de performance financière du Groupe survenu entre la fin du dernier exercice pour lequel des informations financières ont été publiées et la date du document d'enregistrement, ou fournir une déclaration négative appropriée	1.2 Stratégie et objectifs 2021 7.2 Note 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés « Événements post-clôture »	26 231

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement dont l'émetteur a connaissance et qui est raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	7.2 Note 3.4 de l'annexe aux comptes consolidés « Événements post-clôture »	231
11	Prévisions ou estimations du bénéfice	Néant	
12	Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale		
12.1	Informations sur les activités, l'absence de condamnation et les mandats sociaux : <ul style="list-style-type: none"> des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance ; et de tout Directeur général dont le nom peut être mentionné pour prouver que la société émettrice dispose de l'expertise et de l'expérience appropriée pour diriger ses propres affaires 	6.1.1.1 Présentation du Conseil d'administration 6.1.1.2 Absence de conflits d'intérêts et de condamnation et contrats de services	150 164
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la Direction générale	6.1.1.2 Absence de conflits d'intérêts et de condamnation et contrats de services	164
	Arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'une quelconque des personnes visées au point 12.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la Direction générale	6.1.1.1 Présentation du Conseil d'administration	150
	Détail de toute restriction acceptée par les personnes visées au point 12.1 concernant la cession, dans un certain laps de temps, des titres de l'émetteur qu'elles détiennent	Néant	
13	Rémunération et avantages des personnes visées au point 14.1		
13.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales	6.2 Rémunération des mandataires sociaux	184
13.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	6.2 Rémunération des mandataires sociaux	184
14	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	6.1.1 Le Conseil d'administration	149
14.1	Date d'expiration du mandat actuel des membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance	6.1.1.1 Présentation du Conseil d'administration	150
14.2	Informations sur les contrats de service liant les membres des organes d'administration	6.1.1.2 Absence de conflits d'intérêts et de condamnation et contrats de services	164
14.3	Informations sur le Comité de l'audit et le Comité de rémunération de l'émetteur	6.1.1.12 Les Comités du Conseil d'administration	171
14.4	Déclaration indiquant si l'émetteur se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	6.1 Gouvernance d'entreprise	148
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise, y compris les modifications futures de la composition du Conseil d'administration et des comités (dans la mesure où cela a déjà été décidé)	6.1 Gouvernance d'entreprise	148
15	Salariés		
15.1	Nombre de salariés à la fin de la période couverte par les informations financières historiques ou nombre moyen durant chaque exercice de cette période et répartition des salariés	5.2.1.6 Annexe Bilan social Groupe	115
15.2	Participations et stock-options	3.2.2 Intérêts des salariés dans le capital d'Edenred	55
	Pour chacune des personnes visées au point 12.1, informations concernant la participation qu'elle détient dans le capital social de l'émetteur et toute option existant sur ses actions	6.1.1.1 Présentation du Conseil d'administration	150
15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de l'émetteur	3.2.2 Intérêts des salariés dans le capital d'Edenred	55
16	Principaux actionnaires		
16.1	Nom de toute personne non-membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance détenant, directement ou indirectement, un pourcentage du capital social ou des droits de vote de l'émetteur devant être notifié en vertu de la législation nationale applicable	3.2.1 Répartition du capital et des droits de vote	53
16.2	Existence de différences de droits de vote	3.2.1 Répartition du capital et des droits de vote	53

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
16.3	Détention ou contrôle de l'émetteur et mesures prises pour éviter un exercice abusif de ce contrôle	Néant	
16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	3.2.1 Répartition du capital et des droits de vote	53
16.5	Offre publique d'achat sur le capital de la Société durant le dernier exercice et exercice en cours	6.3.1.7 Offre publique d'achat initiée par des tiers sur le capital de la Société durant le dernier exercice et l'exercice en cours et éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	207
16.6	Accord d'actionnaires	3.2.1 Accord(s) d'actionnaires portant sur les titres composant le capital de la Société	53
17	Transactions avec des parties liées	2.1.9 Principales transactions avec les parties liées 7.2 Note 11.2 « Parties liées »	44 284
18	Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur		
18.1	Informations financières historiques	7.2 Comptes consolidés et notes annexes	219
18.1.1	Informations financières historiques auditées sur les trois dernières années et rapport d'audit sur chaque année	7.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	214
18.1.2	Changement de date de référence comptable	Néant	
18.1.3	Normes comptables	7.2 Notes annexes aux comptes consolidés Note 1.4 « Bases de préparation des états financiers consolidés »	228
18.1.4	Changement de référentiel comptable	Néant	
18.1.5	Normes comptables nationales	7.4.3 Notes annexes aux comptes annuels Note 1 « Règles et méthodes comptables »	305
18.1.6	États financiers consolidés	7.2 Comptes consolidés et notes annexes 7.4 Comptes annuels de la société mère et annexes	219 300
18.1.7	Date des dernières informations financières	7.2 Note annexe 1.4 « Base de préparation des états financiers consolidés »	228
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	Néant	
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	7.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	214
18.3.1	Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	7.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	214
18.3.2	Autres informations contenues dans le document d'enregistrement vérifiées par les contrôleurs légaux	7.3 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société mère	296
18.3.3	Lorsque des informations financières figurant dans le document d'enregistrement ne sont pas tirées des états financiers audités de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été auditées	Néant	
18.4	Information financière pro forma	Néant	
18.5	Politique en matière de dividendes	3.3 Dividendes	61
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	4.2 Procédures judiciaires et d'arbitrage	78
18.7	Changement significatif de la situation financière survenu depuis la fin du dernier exercice	2.1.11 Événements postérieurs à la clôture	45
19	Informations supplémentaires		
19.1	Capital social	3.1 La Société	52
19.1.1	Montant du capital émis, total du capital social autorisé, nombre d'actions émises, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	3.1 La Société 6.3.4 Capital – Évolution du capital	52 209
19.1.2	Actions non représentatives du capital	6.3.3 Titres non représentatifs du capital	208
19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur ou par ses filiales	3.2.1 Répartition du capital et des droits de vote	53
19.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	Néant	
19.1.5	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attaché(e) ou capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	Néant	

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
19.1.6	Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option	Néant	
19.1.7	Historique du capital social pour la période couverte par les informations financières historiques	6.3.4 Capital – Évolution du capital	209
19.2	Acte constitutif et statuts	6.1.1 Le Conseil d'administration	149
19.2.1	Objet social	3.1 La Société	52
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existantes	6.3.1 Description des actions de la Société	205
19.2.3	Disposition des statuts, d'une charte ou d'un règlement de l'émetteur qui aurait pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de son contrôle	Néant	
20	Contrats importants	2.1.6 Contrats importants	44
21	Documents disponibles	9.1 Relations actionnaires et documents accessibles au public	362

9.9 Table de concordance du Rapport financier annuel

Afin de faciliter la lecture du Rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier, dans le présent Document, les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code

monétaire et financier, en application de l'article 222-3 du Règlement général de l'AMF.

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	PAGE(S)
1	Comptes sociaux	300
2	Comptes consolidés	219
3	Rapport de gestion (au sens du Code monétaire et financier)	371
3.1	Informations contenues à l'article L. 225-100-1 du Code de commerce	
	Analyse de l'évolution des activités	36
	Analyse des résultats	37
	Analyse de la situation financière	40
	Indicateurs clés de performance de nature financière et non financière	17
	Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et présentation des mesures relatives	94
	Principaux risques et incertitudes	44
	Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	80
3.2	Informations contenues à l'article L. 225-211 du Code de commerce	
	Rachat par la Société de ses propres actions	58
4	Déclaration des personnes physiques qui assument la responsabilité du Rapport financier annuel	363
5	Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux et des comptes consolidés	296, 214

9.10 Tables de concordance du Rapport de gestion

La table de concordance ci-après permet d'identifier les informations devant figurer au sein du Rapport de gestion, selon les

dispositions du Code de commerce applicables aux sociétés anonymes à conseil d'administration.

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
1	Situation et activité du Groupe		
1.1	Situation de la société durant l'exercice écoulé et analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et du groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires	2.1 Commentaires sur l'exercice – Résultats consolidés	36
1.2	Indicateurs clés de performance de nature financière	2.1 Commentaires sur l'exercice – Résultats consolidés	36
1.3	Indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société et du groupe, notamment les informations relatives aux questions d'environnement et de personnel	5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142
1.4	Événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le Rapport de gestion est établi	2.1.11 Événements postérieurs à la clôture	45
1.5	Identité des principaux actionnaires et détenteurs des droits de vote aux assemblées générales, et modifications intervenues au cours de l'exercice	3.2.1 Répartition du capital et des droits de vote	53
1.6	Succursales existantes	N/A	
1.7	Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	2.2.8 Relations mère-filiales 7.4 Note 24 Filiales et participations	48 322
1.8	Aliénations de participations croisées	N/A	
1.9	Évolution prévisible de la situation de la société et du groupe et perspectives d'avenir	1.2.2 Objectifs 2021	28
1.10	Activités en matière de recherche et de développement	2.1.10 Activités en matière de recherche et développement	45
1.11	Tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices	7.4.3 Comptes annuels de la Société mère Note 25	324
1.12	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients	2.2.3	45
1.13	Montant des prêts interentreprises consentis et déclaration du commissaire aux comptes	N/A	
2	Contrôle interne et gestion des risques		
2.1	Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	2.1.8 Principaux risques et incertitudes	44
2.2	Indications sur les risques financiers liés aux effets du changement climatique et la présentation des mesures que prend l'entreprise pour les réduire en mettant en œuvre une stratégie bas-carbone dans toutes les composantes de son activité	5.3.1 Réduire l'empreinte carbone, les consommations d'énergie et de ressources naturelles ainsi que la production de déchets	123
2.3	Principales caractéristiques des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place, par la société et par le groupe, relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	4.4.2 Description synthétique des procédures de contrôle mises en place	78
2.4	Indications sur les objectifs et la politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions et sur l'exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie, ce qui inclut l'utilisation des instruments financiers	4.1.1 Risques financiers	69
2.5	Dispositif anti-corruption	5.4.1 Développer les activités et partenariats de manière éthique sur toute la chaîne de valeur 4.1.2.5 Risques liés à des mécanismes de corruption, blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme	133 73
2.6	Plan de vigilance et compte-rendu de sa mise en œuvre effective	4.1.2.5 Risques liés à des mécanismes de corruption, blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme	73

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
3	Rapport sur le gouvernement d'entreprise		
	Informations sur les rémunérations		
3.1	Politique de rémunération des mandataires sociaux	6.2.1 Politique de rémunération des mandataires sociaux (vote ex ante des actionnaires)	184
3.2	Rémunérations et avantages de toute nature, versés durant l'exercice ou attribués au titre de l'exercice à chaque mandataire social	6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	191
3.3	Proportion relative de la rémunération fixe et variable	6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	184
3.4	Utilisation de la possibilité de demander la restitution d'une rémunération variable	Néant	
3.5	Engagements de toute nature pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à l'exercice de celles-ci	6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	191
3.6	Rémunération versée ou attribuée par une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce	Néant	
3.7	Ratios entre le niveau de rémunération de chaque dirigeant mandataire social et les rémunérations moyenne et médiane des salariés de la société	6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	191
3.8	Évolution annuelle de la rémunération, des performances de la société, de la rémunération moyenne des salariés de la société et des ratios susvisés au cours des cinq exercices les plus récents	6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	191
3.9	Explication de la manière dont la rémunération totale respecte la politique de rémunération adoptée, y compris dont elle contribue aux performances à long terme de la société et de la manière dont les critères de performance ont été appliqués	6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	191
3.10	Manière dont a été pris en compte le vote de la dernière assemblée générale ordinaire prévu au II de l'article L. 225-100 (jusqu'au 31 décembre 2020) puis au I de l'article L. 22-10-34 (à partir du 1 ^{er} janvier 2021) du code de commerce	6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	191
3.11	Écart par rapport à la procédure de mise en œuvre de la politique de rémunération et toute dérogation	Néant	
3.12	Application des dispositions du second alinéa de l'article L. 225-45 du code de commerce (suspension du versement de la rémunération des administrateurs en cas de non-respect de la mixité du conseil d'administration)	Néant	
3.13	Attribution et conservation des options par les mandataires sociaux	Néant	
3.14	Attribution et conservation d'actions gratuites aux dirigeants mandataires sociaux	6.2.4 Informations additionnelles relatives à la rémunération des mandataires sociaux (non soumises au vote des actionnaires)	202

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
Informations sur la gouvernance			
3.15	Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires durant l'exercice	6.1.1.1 Présentation du Conseil d'administration	150
3.16	Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale	6.1.1.11 Conventions réglementées	170
3.17	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale en matière d'augmentations de capital	6.1.5.3 Tableau récapitulatif des autorisations et délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale et de leur utilisation en 2020 et début 2021 (jusqu'au 1 ^{er} mars 2021)	181
3.18	Modalités d'exercice de la direction générale	6.1.2 La Direction générale	175
3.19	Composition, conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil	6.1.1.1 Présentation du Conseil d'administration	150
3.20	Application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du conseil	6.1.1.1 Présentation du Conseil d'administration	150
3.21	Éventuelles limitations que le Conseil apporte aux pouvoirs du Directeur Général	6.1.2.3 Limitations apportées aux pouvoirs du Directeur général	176
3.22	Référence à un code de gouvernement d'entreprise et application du principe « comply or explain »	6.1 Gouvernance d'entreprise	148
3.23	Modalités particulières de participation des actionnaires à l'assemblée générale	6.1.5 Les Assemblées générales	179
3.24	Procédure d'évaluation des conventions courantes – Mise en œuvre	6.1.1.11 Conventions réglementées	170
3.25	Informations susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange : <ul style="list-style-type: none"> • structure du capital de la société ; • restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions, ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société en application de l'article L. 233-11 ; • participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance en vertu des articles L. 233-7 et L. 233-12 ; • liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et la description de ceux-ci – mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier ; • accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote ; • règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du conseil d'administration ainsi qu'à la modification des statuts de la société ; • pouvoirs du conseil d'administration, en particulier en ce qui concerne l'émission ou le rachat d'actions ; • accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts ; • accords prévoyant des indemnités pour les membres du conseil d'administration ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique d'achat ou d'échange. 	6.3.1.7 Offre publique d'achat initiée par des tiers sur le capital de la Société durant le dernier exercice et l'exercice en cours et éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	207
3.26	Pour les sociétés anonymes à conseil de surveillance : Observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et sur les comptes de l'exercice.	Néant	
4	Actionnariat et capital		
4.1	Structure, évolution du capital de la Société et franchissement des seuils	3.2.1 Répartition du capital et des droits de vote	53
4.2	Acquisition et cession par la Société de ses propres actions	3.2.3 Rachat et vente par Edenred de ses propres actions	58
4.3	État de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice (proportion du capital représentée)	3.2.2 Intérêts des salariés dans le capital d'Edenred	65

N°	LIBELLÉ DES RUBRIQUES	SECTION(S)	PAGE(S)
4.4	Mention des ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital en cas de rachats d'actions ou d'opérations financières	Néant	
4.5	Informations sur les opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la Société	3.4.2 Opérations sur titre réalisées par les mandataires sociaux et les dirigeants	64
4.6	Montants des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents	3.3.1 Dividendes versés au titre des trois derniers exercices	61
5	Déclaration de performance extra-financière (DPEF)		
5.1	Modèle d'affaires	Introduction	90
5.2	Description des principaux risques liés à l'activité de la société ou du groupe, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par les relations d'affaires, les produits ou les services	5.1.4 Analyse de risques 5.1.3 Étude de matérialité	94 93
5.3	Informations sur la manière dont la société ou le groupe prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, et les effets de cette activité quant au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption (description des politiques appliquées et procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer les principaux risques liés à l'activité de la société ou du groupe)	5.1.4 Analyse de risques 5.2.1.3 Droits du travail et droits humains 5.4.1 Développer les activités et partenariats de manière éthique sur toute la chaîne de valeur 4.1.2.5 Risques liés à des mécanismes de corruption, blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme	94 112 133 73
5.4	Résultats des politiques appliquées par la société ou le groupe, incluant des indicateurs clés de performance	5.5 Suivi des indicateurs clés de performance 5.2.1.6 Chiffres clés	142 114
5.5	Informations sociales (emploi, organisation du travail, santé et sécurité, relations sociales, formation, égalité de traitement)	5.2 PEOPLE, améliorer la qualité de vie	103
5.6	Informations environnementales (politique générale en matière environnementale, pollution, économie circulaire, changement climatique)	5.3 PLANET, préserver l'environnement	123
5.7	Informations sociétales (engagements sociétaux en faveur du développement durable, sous-traitance et fournisseurs, loyauté des pratiques)	5.4 PROGRESS, créer de la valeur de manière responsable	133
5.8	Informations relatives à la lutte contre la corruption	5.4.1.1 Enjeu prioritaire : éthique des affaires	133
5.9	Informations relatives aux actions en faveur des droits de l'homme	5.2.1.3 Droits du travail et droits humains	112
5.10	Informations spécifiques :		
	- politique de prévention du risque d'accident technologique menée par la société ;	5.2.1.3.2 Protéger la santé et assurer la sécurité des collaborateurs	112
	- capacité de la société à couvrir sa responsabilité civile vis-à-vis des biens et des personnes du fait de l'exploitation de telles installations ;	5.2.1.3.2 Protéger la santé et assurer la sécurité des collaborateurs	112
	- moyens prévus par la société pour assurer la gestion de l'indemnisation des victimes en cas d'accident technologique engageant sa responsabilité.	5.2.1.3.2 Protéger la santé et assurer la sécurité des collaborateurs	111
5.11	Accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	5.2.1.3.1 Favoriser le dialogue social	111
5.12	Attestation de l'organisme tiers indépendant sur les informations présentes dans la DPEF	5.6 Rapport OTI RSE	144
6	Autres informations		
6.1	Informations fiscales complémentaires	7.2 Comptes consolidés Note 10.3 Litiges 1.5.1 Réglementation fiscale et sociale	282, 31
6.2	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles	7.2 Comptes consolidés Note 10.3 Litiges	282

9.11 Table de concordance à destination du greffe

En application de l'article L. 232-23 du Code de commerce, la table thématique suivante permet d'identifier les éléments inclus dans le Document d'Enregistrement Universel 2020.

RUBRIQUES	PAGES(S)
États financiers	
Comptes annuels	300
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	296
Comptes consolidés	219
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	214
Rapport de gestion	371
Proposition d'affectation du résultat	334

9.12 Table de concordance GRI et SASB

La *Global Reporting Initiative* (GRI) est une initiative internationale à laquelle participent des entreprises, et d'autres parties prenantes. Elle établit un référentiel permettant de rendre compte des différents degrés de performance en matière de développement durable. Le *Sustainability Accounting Standards Board* (SASB) est aussi une initiative qui produit des standards par industrie. Edenred répond au standard catégorie « logiciels et services informatiques ».

Leur objectif est de diffuser des lignes directrices pour aider les entreprises à produire des rapports normalisés sur les dimensions environnementales, économiques et sociales. Le présent Document a été préparé en conformité avec la norme GRI : option de conformité essentielle, selon le tableau de concordance ci-dessous.

GRI	INFORMATIONS 2020	SECTION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	PAGE	PRINCIPES UN GLOBAL COMPACT
GRI 101 : Principes généraux				
GRI 102 : Éléments généraux d'information				
102-1	Nom de l'organisation	3.1 La Société	52	
102-2	Activités, marques, produits et services	Introduction : • Des activités au service des acteurs du monde du travail dans 46 pays • Un modèle d'affaires profitable, durable et responsable	8 10-13 90	
102-3	Lieu géographique du siège	3.1 La Société	52	
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	Introduction : • Des activités au service des acteurs du monde du travail dans 46 pays 1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs	8 22	
102-5	Capital et forme juridique	3.1 La Société	52	
102-6	Marchés desservis	1.1 Un acteur d'envergure mondiale sur des marchés porteurs	22	
102-7	Taille de l'organisation	5.2.1.6 Chiffres clés 7.2.6 Notes annexes aux comptes consolidés – Note 4 3.2.1 Répartition du capital et des droits de vote 1.1 Un acteur d'envergure mondiale dédié au monde du travail	114 232 53 22	
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	5.2.1.6. Chiffres clés	114 115	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à maintenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
102-9	Chaîne d'approvisionnement	5.4.1.1 Éthique des affaires	134	
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	1.3 Faits marquants 2020 7.2.6 Notes annexes aux comptes consolidés – Note 3	28 231	

GRI	INFORMATIONS 2020	SECTION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	PAGE	PRINCIPES UN GLOBAL COMPACT
102-11	Principe de précaution ou approche préventive	4.1 Identification et gestion des risques 5.1.4 Analyse de risque	68 94-96	
102-12	Initiatives externes	5.1.6 Alignement avec les objectifs Développement Durable des Nations unies 5.1.7.2 Référentiels	98 100	
102-13	Adhésion à des associations	5.1.7.2 Référentiels 5.2.2.1 La promotion de l'alimentation saine et durable	100 116	
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	Édito du Président-directeur général 5.1.7.2 Référentiels	6 100	
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	4.1 Identification et gestion des risques 5.1.3 Étude de matérialité 5.1.4 Analyse de risques	68 93 94-96	
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	5.4.1.1 Éthique des affaires 5.1.5 Stratégie RSE	133 97	Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	5.4.1.1 Éthique des affaires	133	
102-18	Structure de gouvernance	6.1.1 Le Conseil d'administration 6.1.2 La Direction générale 5.1.1 Gouvernance	149 175 91	
102-19	Délégation de l'autorité	6.1.1 Le Conseil d'administration 6.1.2 La Direction générale 5.1.1 Gouvernance	149 175 91	
102-20	Responsabilité de la Direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	6.1.1 Le Conseil d'administration 6.1.2 La Direction générale 5.1.1 Gouvernance	149 175 91	
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	5.1.3 Étude de matérialité 5.4.3.3 Dialogue avec les parties prenantes	93 141	
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	6.1.1 Le Conseil d'administration 6.1.2 La Direction générale	149 175	
102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	6.1.1 Le Conseil d'administration	149	
102-24	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	6.1.1 Le Conseil d'administration 6.1.2 La Direction générale	149 175	
102-25	Conflits d'intérêts	6.1.1.2 Absence de conflits d'intérêts et de condamnation 6.1.1.8 Charte de l'administrateur	164 168	
102-26	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la définition de l'objet social, des valeurs et de la stratégie	6.1.1 Le Conseil d'administration 6.1.2 La Direction générale 5.1.1 Gouvernance	149 175 91	
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	4.1 Identification et gestion des risques 5.1.3 Étude de matérialité 5.1.4 Analyse de risques	68 93 94-96	
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	4.1 Identification et gestion des risques	68	
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	4.1 Identification et gestion des risques 5.1.3 Étude de matérialité 5.1.4 Analyse de risques	68 93 94-96	
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	5.1.1 Gouvernance	91	
102-35	Politiques de rémunération	6.2 Rémunération des mandataires sociaux 6.2.2 Informations mentionnées au I. de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce portant sur l'ensemble des rémunérations versées au cours, ou attribuées au titre, de l'exercice 2020 aux mandataires sociaux à raison de leur mandat (vote ex post global des actionnaires)	184 191	

GRI	INFORMATIONS 2020	SECTION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	PAGE	PRINCIPES UN GLOBAL COMPACT
102-36	Procédure de détermination de la rémunération	6.2.1 Politique de rémunérations des mandataires sociaux (vote <i>ex ante</i> des actionnaires)	184	
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	5.4.3.3 Dialogue avec les parties prenantes Introduction : Un modèle d'affaires profitable et durable	141 90	
102-41	Accords de négociation collective	5.2.1.3 Droits du travail et droits humains	111	Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	5.4.3.3 Dialogue avec les parties prenantes	141	
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	5.4.3.3 Dialogue avec les parties prenantes Introduction : Un modèle d'affaires profitable et durable	141 90	
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	5.1.2 Méthodologie 7.2.6 Notes annexes aux comptes consolidés – Note 12	91 287	
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	5.1.2 Méthodologie 5.1.3 Étude de matérialité 5.1.4 Analyse de risque	91 93 94-96	
102-47	Liste des enjeux pertinents	5.1.4 Analyse de risque	94-96	
102-49	Modifications relatives au reporting	7.2.6 Notes annexes aux comptes consolidés – Note 2	129	
102-50	Période de reporting	5.1.2 Méthodologie	91	
102-51	Date du rapport le plus récent	9.6 Informations incluses par référence	364	
102-52	Cycle de reporting	9.6 Informations incluses par référence	364	
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	9.1 Relations actionnaires et documents accessibles au public	362	
102-54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	5.1.7.2 Référentiels	100	
102-55	Index du contenu GRI	9.12 Table de concordance GRI	375	
102-56	Vérification externe	5.6 Rapport OTI RSE	144	
GRI 103 : Approche managériale				
103-1	Explication de l'enjeu pertinent et de son périmètre	5.1.3 Étude de matérialité 5.1.4 Analyse de risque	93 94-96	
103-2	L'approche managériale et ses composantes	5.1.3 Étude de matérialité 5.1.4 Analyse de risque	93 94-96	
103-3	Évaluation de l'approche managériale	5.1.3 Étude de matérialité 5.1.4 Analyse de risque	93 94-96	
GRI 201 : Performance économique				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		1.2 Stratégie 2.1 Les résultats consolidés	26 36	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	Introduction : Un modèle d'affaires profitable, durable et responsable 2.1 Les résultats consolidés 5.2.3.1 Contribution économique et sociale	10 36 119	
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	5.1.4 Analyse de risques	94-96	Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	7.2.6 Notes annexes aux comptes consolidés – Note 9.2	276	
GRI 203 : Impacts économiques indirects				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.2.3.2 Indicateurs clés de progrès 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	122 142	

GRI	INFORMATIONS 2020	SECTION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	PAGE	PRINCIPES UN GLOBAL COMPACT
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	5.2.3.1 Contribution économique et sociale	119-122	
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	5.2.3.1 Contribution économique et sociale 5.4.3.1 Garantir une digitalisation responsable des solutions de paiements et services et leur accessibilité	122 138 137	
GRI 205 : Lutte contre la corruption				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		4.1.2.5 Risques liés à des mécanismes de corruption, blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme 5.4.1.2 Indicateurs clés de progrès 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	73 135 143	Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.
205-1	Activités évaluées en termes de risque lié à la corruption	4.1.2.5 Risques liés à des mécanismes de corruption, blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme 5.4.1.1 Éthique des affaires	73 133	
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	4.1.2.5 Risques liés à des mécanismes de corruption, blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme 5.4.1.1 Éthique des affaires	73 133	
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel TC-SI-520a.1. Poursuites judiciaires associées aux réglementations sur les comportements anticoncurrentiels				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		4.1.2.2 Risques liés au droit de la concurrence 5.4.1.1 Éthique des affaires 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	72 134 143	
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	4.1.2.2 Risques liés au droit de la concurrence 7.2.6 Notes annexes aux comptes consolidés – Note 10	72 280	
GRI 207 : Fiscalité				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		4.1.1.2 Risques fiscaux 5.4.1.2 Indicateurs clés de progrès 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	70 135 143	
207-1	Politique fiscale	5.4.1.1 Éthique des affaires 4.4 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	134 80	
207-2	Gouvernance, gestion et contrôle fiscal	4.4 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques 4.1.1.2 Risques fiscaux	80 70	
GRI 301 : Matières				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.3.3.3 Indicateurs clés de progrès 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	132 143	Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	5.3.3.2 Améliorer et réduire la consommation de matière première	131	
301-2	Matières recyclées utilisées	5.3.3.1 Éco-conception	130	
GRI 302 : Énergie TC-SI-130a.1 Consommation d'Énergie				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.3.1.3 Indicateurs clés de progrès 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	127 143	Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	5.3.1.1 Efficacité énergétique	125	
302-3	Intensité énergétique	5.3.1.1 Efficacité énergétique	125	
302-4	Réduction de la consommation énergétique	5.3.1.1 Efficacité énergétique	125	
GRI 303 : Eau TC-SI-130a.2 Consommation d'Eau				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	143	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
303-1	Prélèvement d'eau par source	5.3.1.2 Autres enjeux	127	
303-2	Sources d'eau fortement affectées par le prélèvement d'eau	5.3.1.2 Autres enjeux	127	

GRI	INFORMATIONS 2020	SECTION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	PAGE	PRINCIPES UN GLOBAL COMPACT
GRI 304 : Biodiversité				
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	5.3.1.2 Autres enjeux	127	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
GRI 305 : Émissions				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.3.1.3 Indicateurs clés de progrès 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	127 143	Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.
305-1	Émissions directes de GES (champ d'application 1)	5.3.1.1 Efficacité énergétique	124	
305-2	Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	5.3.1.1 Efficacité énergétique	124	
305-3	Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	5.3.1.1 Efficacité énergétique	124	
305-4	Intensité des émissions de GES	5.3.1.1 Efficacité énergétique	125	
305-5	Réduction des émissions de GES	5.3.1.1 Efficacité énergétique	125	
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)	5.3.1.2 Autres enjeux	127	Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOX), d'oxydes de soufre (SOX) et autres émissions atmosphériques significatives	5.3.1.2 Autres enjeux	127	
GRI 306 : Déchets et effluents				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	143	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
306-1	Écoulement d'eau par qualité et destination	5.3.1.2 Autres enjeux	127	
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	5.3.1.2 Autres enjeux	127	
GRI 307 : Conformité environnementale				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	143	Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.
307-1	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	5.3.1.1 Le management environnemental	123	
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	143	Principe 8 : Les entreprises sont invitées à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	5.4.1.1 Éthique des affaires	134	
308-2	Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	5.3.1.1 Efficacité énergétique	123	
GRI 401 : Emploi				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.2.1.6. Chiffres clés	114	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à maintenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	5.2.1.6. Chiffres clés	114	
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	5.2.1.4. Qualité de l'environnement de travail	113	

GRI	INFORMATIONS 2020	SECTION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	PAGE	PRINCIPES UN GLOBAL COMPACT
GRI 403 : Santé et sécurité au travail				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142	
403-1	Représentation des travailleurs dans des comités de santé et sécurité officiels impliquant à la fois les travailleurs et la Direction	5.2.1.3 Droits du travail et droits humains	111	
403-2	Types d'accidents du travail et taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, de journées perdues, d'absentéisme et nombre de décès liés au travail	5.2.1.3 Droits du travail et droits humains 5.2.1.6. Chiffres clés	111 115	
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	5.2.1.3 Droits du travail et droits humains 5.2.1.6. Chiffres clés	111 115	
403-9	Accidents du travail	5.2.1.3 Droits du travail et droits humains 5.2.1.6. Chiffres clés	111 115	
403-10	Maladies professionnelles	5.2.1.3 Droits du travail et droits humains 5.2.1.6. Chiffres clés	111 115	
GRI 404 : Formation et éducation				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance 5.2.1.5. Indicateurs clés de progrès	142 113	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à maintenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	5.2.1.6. Chiffres clés	115	
404-2	Programmes de développement des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	5.2.1.1. La gestion des talents	104	
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière	5.2.1.1. La gestion des talents	106	
GRI 405 : Diversité et égalité des chances TC-SI-330a.3 Diversité				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance 5.2.1.5. Indicateurs clés de progrès	142 113	Principe 6 : Les entreprises sont invitées à maintenir l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	5.2.1.2 Promouvoir la diversité 5.2.1.5. Indicateurs clés de progrès	108-110 113	
GRI 407 : Liberté syndicale et négociation collective				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142	Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.
407-1	Opérations et fournisseurs pour lesquels le droit de liberté syndicale et de négociation collective peut être en péril	5.2.1.3. Droits du travail et droits humains	111	
GRI 408 : Travail des enfants				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142	Principe 5 : Les entreprises sont invitées à maintenir l'abolition effective du travail des enfants.
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de cas de travail des enfants	5.2.1.3. Droits du travail et droits humains	112	
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142	Principe 4 : Les entreprises sont invitées à maintenir l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.
409-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif de travail forcé ou obligatoire	5.2.1.3. Droits du travail et droits humains	112	

GRI	INFORMATIONS 2020	SECTION DANS LE PRÉSENT DOCUMENT	PAGE	PRINCIPES UN GLOBAL COMPACT
GRI 412 : Évaluation des droits de l'Homme				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142	Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
412-1	Opérations ayant été soumises à des contrôles du respect des droits de l'Homme ou des évaluations des impacts	5.2.1.3. Droits du travail et droits humains	112	
412-3	Accords et contrats d'investissement importants incluant des clauses relatives aux droits de l'Homme ou soumis à une vérification des antécédents en matière de respect des droits de l'Homme	5.4.1.1. Éthique des affaires	134	
GRI 413 : Communautés locales				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.2.3.2 Indicateurs clés de progrès 5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	122 142	Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence.
413-1	Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	5.2.3.1 Contribution économique et sociale	119-122	
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142	Principe 2 : Les entreprises doivent veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.
414-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères sociaux	5.4.1.1. Éthique des affaires	134	
GRI 416 : Santé et sécurité des consommateurs				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.2.2.2 Indicateurs clés de progrès	118	
416-1	Évaluation des impacts des catégories de produits et de services sur la santé et la sécurité	5.2.2 Promouvoir des solutions pour le bien-être à travers une alimentation saine	116-118	
GRI 419 : Conformité socio-économique				
103-1 ; 103-2 ; 103-3		5.5 Suivi des indicateurs clés de performance	142	
419-1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	5.2.1.3. Droits du travail et droits humains	111	
TC-SI-220a.1 Description des politiques et pratiques liées à la protection des données personnelles				
TC-SI-220a.1		5.4.2 Garantir la sécurité informatique et la protection des données personnelles	135	
TC-SI-220a.1		4.1.2. Risques Juridiques	71	
TC-SI-230a.2 Description de l'identification et gestion des risques liés aux systèmes d'information, y compris les normes et standards relatifs à la cybersécurité				
TC-SI-230a.2.		5.4.2 Garantir la sécurité informatique et la protection des données personnelles	135	
TC-SI-230a.2.		4.1.3. Risques liés aux systèmes d'information et à la cybercriminalité	74	
TC-SI-550a.2 Description des risques de continuité des activités				
TC-SI-550a.2.		4.1.5.1 Risques liés à la continuité d'activité	77	

©Laurent Attias - ©Fabien Bernadi

Le système de management régissant l'impression de ce document est certifié ISO 9001:2008.

**We connect,
You win.**



Immeuble Be Issy
14-16, boulevard Garibaldi
92130 Issy-les Moulineaux
France
Tél. : +33 (0)1 74 31 75 00

Société anonyme au capital de 493 166 702 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° RCS Nanterre 493 322 978

Les marques et logos cités et utilisés dans ce document sont des marques déposées par Edenred SA, ses filiales ou des tiers. Elles ne peuvent faire l'objet d'un usage commercial sans le consentement écrit de leur propriétaire.